Envoyé en préfecture le 05/05/2026
Reçu en préfecture le 05/05/2026
Publié le
ID : 022-212202246-20260505-CCAS20262904F-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT

COTES D'ARMOR

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DE LA COMMISSION ADMINISTRATIVE DU C.C.A.S.
DE LA COMMUNE DE PLOULEC'H

NOMBRE DE MEMBRES
EN EXERCICE : 11
PRESENTS : 10
VOTANTS : 10

Séance du MERCREDI 29 AVRIL 2026

L'an deux mil vingt-six, le mercredi 29 avril à 18 heures, le C.C.A.S. de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Sylvain CAMUS, Président du CCAS et Maire.

Présents : MM. Sylvain CAMUS, Président, Sonia MORVAN, Vice-Présidente, Pierrette ROLLAND, Francine CHAUVEL, Morgane GUILLOU, Emilie LEHUGER, Danielle LE MAGOAROU, Gérald CUZIAT, Annick LE BRAS, Catherine JACOB

Date de convocation : 14/04/2026

Date d'affichage : 30/04/2026

Absente excusée : Jeannie TASSEL

Objet : Subventions 2026

Madame Morgane GUILLOU a été nommée secrétaire de séance.

Le Centre Communal d'Action Sociale,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité des membres présents, d'accorder les subventions suivantes (sous réserve d'avoir déposé un dossier de demande) :

• Restaurants du Cœur	100,00 €
• Société St Vincent de Paul	100,00 €
• Mission Locale (FLAJ)	100,00 €
• Secours Populaire	100,00 €
• Domicile Action Trégor	50,00 €
• Leucémie Espoir 22	50,00 €
• La Croix Rouge	50,00 €
• AC Trégor (Agir contre le chômage)	50,00 €
• ASP (bénévoles soins palliatifs)	100,00 €
• Don du sang	100,00 €
• France Adot	50,00 €
• CIDFF	100,00 €
• VMEH (visite des malades)	50,00 €
• Rêves de Clown	100,00 €
• EMMAUS Ploulec'h	100,00 €
• SNSM	50,00€
• **TOTAL**	**1 150,00 €**

Pour extrait,
Certifié conforme,

Le président,
Sylvain CAMUS

MAIRIE DE PLOULEC'H
22300